

## Verband der Schweizer Studierendenschaften Union des Etudiant·e·s de Suisse Unione Svizzera degli studenti di scuole universitarie Uniun svizra da studentas e students

Laupenstrasse 2 CH – 3001 Bern Tel. +41 31 382 11 71 Fax +41 31 382 11 76

info@vss-unes.ch

Aux médias

Berne, le 3 juillet 2009

Comme chaque année – le numerus clausus, la non-solution injuste

## On manque de médecins, mais on empêche aux jeunes de se former!

Aujourd'hui se déroulent les tests "d'orientation" pour les études en médecine, qu'en Suisse alémanique comptent comme tests d'admission, donc comme numerus clausus (NC). Cette limitation à l'accès n'est qu'un instrument purement politique pour combattre les coûts de la formation et les coûts pour les assurances sociales, et elle est donc profondément injuste.

Depuis déjà plus de dix ans, la Suisse connaît des limitations à l'accès aux études en médecine (depuis 1998 pour la médecine humaine, 1999 pour la médecine vétérinaire, et depuis 2004 pour celle dentaire). Cela signifie que pour celles et ceux qui veulent étudier la médecine à une universités du pool-NC (universités de Zürich, Bâle, Berne, Fribourg) la maturité ne suffit pas. Il faut aussi passer un test d'aptitudes, et le passer avec des résultats meilleurs que ceux des autres. Tout cela pour obtenir le droit d'étudier, car le nombre de places est soumis à un contingent très serré et injustifié.

Cette forme de sélection est simplement incohérente face au manque de médecins en Suisse, et n'est qu'une tentative très mal déguisée d'essayer de combattre inutilement les symptômes. Au lieu d'un contingentement ça serait beaucoup plus sensé et soutenable d'allouer les moyens nécessaires à augmenter le nombre de place pour les études en médecine, et contribuer ainsi à normaliser les taux d'emploi des médecins.

La réglementation actuelle n'est pas seulement incorrecte envers les bacheliers/ères, qui devraient avoir droit à accéder à tous les cursus d'études dans les hautes écoles, mais aussi envers l'étranger. Le manque de médecins, renforcé par le NC est compensé en "important" des médecins de l'étranger, ce qui constitue souvent une "fuite de cerveaux" de pays moins aisés que la Suisse.

Du point de vue des étudiant-e-s le NC est absolument absurde, parce qu'il n'est pas possible que les étudiant-e-s doivent payer les conséquences du manque de planification dans le domaine des hautes écoles. Par ailleurs, les test d'aptitudes sont aussi injustes, parce qu'ils ne peuvent pas garantir que ce soient vraiment les plus doué-e-s à commencer des études en médecine. En particulier les compétences sociales, fondamentale pour le contact avec les patient-e-s sont complètement ignorées.

Le numerus clausus n'a pas lieu d'être, ni en médecine ni ailleurs. Après 10 ans d'injustices, il est temps de l'abolir!

Pour des renseignements supplémentaires:

Elena Nuzzo, comité exécutif de l'UNES, 079 234 84 86